

Réf: Dossier 341756

Avis de constitution

SOCIETE « EUROLAND »

Siège Abidjan, Cocody ANGRE, Carrefour Les Oscars

Ilot 54 Lot 522, en face de la boulangerie Paris

Baguette., Lot 54, Ilot 522

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EUROLAND »

Objet :

- Le commerce de détail d'alimentation générale et produits alimentaires.

- La vente au détail de produits d'entretien, d'hygiène, de parfumerie et de cosmétiques ;

- La vente au détail de produits non alimentaires.

- L'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous produits, notamment alimentaires, textiles et électroniques ;

- La distribution des produits à près des professionnels et des particuliers ;

- La prestation de services liés à la vente, tels que le conseil et l'assistance technique ;

- Représentation commerciale de toutes sociétés ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody ANGRE, Carrefour Les Oscars Ilot 54 Lot 522, en face de la boulangerie Paris Baguette., Lot 54, Ilot 522

Dirigeant(s) M KONE ABOUBACAR SIDIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09321 du 12/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55370/GTCA/RC/2024 du 12/09/2024

